

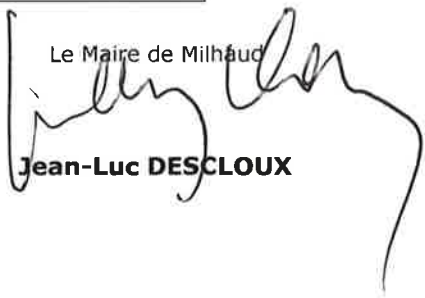


ORDRE du JOUR
du **CONSEIL MUNICIPAL**
du **24 MAI 2022** à 18h30

	TITRE DE LA DELIBERATION	RAPPORTEUR
N°1	Bilan des acquisitions et cessions immobilières 2021	Monsieur le Maire
N°2	Bilan des marchés publics conclus 2021	Monsieur le Maire
N°3	Avenant à la convention d'objectifs et de financement de la prestation de service « ALSH extrascolaire » Bonus territoire Convention territoriale globale - CTG	Madame Sylvie ALLUÉ
N°4	Cession du terrain et du bâti de 11 m ² cadastrée AM N°267 sise 1 rue des oliviers	Monsieur Joseph COULLOMB
N°5	Cession de délaissés de voirie lieu-dit Le moulin à vent	Monsieur Joseph COULLOMB
N°6	Acquisition des parcelles cadastrées AL380 et 381 lieu-dit les Banières et AO 457 lieu-dit la Cruvière à Immo concept – annule et remplace la délibération n°2021-04-010 du 10 avril 2021	Monsieur Joseph COULLOMB
N°7	Convention de servitudes ENEDIS rue Basse	Monsieur Jean-Michel FOUCHARD
N°8	Subventions annuelles de fonctionnement aux associations milhautoises pour l'année 2022	Monsieur Jean-Luc FRANÇOIS
N°9	Fixation du tarif du repas du 14 juillet 2022 – Toro à la broche	Madame Huguette SARTRE
N°10	Création d'un Club Ados municipal	Madame Sandrine CAMPOS
N°11	Approbation du règlement de fonctionnement du Club Ados municipal	Madame Sandrine CAMPOS
N°12	Création d'un poste de gardier/brigadier de police municipale	Monsieur André BOLJAT
N°13	Création du Comité social territorial -CST et détermination de sa composition	Monsieur André BOLJAT
&	Compte-rendu des décisions municipales prises par Monsieur le Maire en vertu des dispositions de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales	



Le Maire de Milhaud


Jean-Luc DESCLOUX